

REGLEMENT SPECIFIQUE
COUPE ANANI 2026 - FOOTBALL

Article 1 : Objet

Le présent règlement a pour objet de définir les règles sur l'organisation de la discipline du « **Football** ».

Organisation générale

Article 2 : Comité organisateur

Le comité organisateur est composé de :

- La mairie de Punaauia représentée par son service Jeunesse et Vie Locale et son élu ;
- **L'AS TAMARII PUNARUU section FOOTBALL** représenté par son Président de section, **Monsieur Warren LEE**.

Composition des équipes

Article 3 : Âges, composition et catégories

Toute personne, Homme comme Femme, pourra participer à partir de **15 ans et plus**. Les enfants mineurs devront se munir d'une autorisation parentale. (Voir annexe1)

Chaque équipe est constituée de :

- **8 joueurs sur le terrain ;**
- **2 remplaçants maximum ;**
- **2 arbitres OBLIGATOIRE ;**
- **1 coach et/ou 1 responsable de l'équipe.**

2 joueurs extérieurs sont autorisés par équipe.

Les mineurs de 15 à 17 ans sont autorisés à participer avec autorisation parentale.

Les équipes sont composées aussi bien de licenciés de la Fédération Tahitienne de Football que de non-licencié.

1 catégorie est identifiée : Homme

Déroulement des rencontres

Article 4 : Date, lieu et horaire

Les rencontres se dérouleront **le dimanche 7 juin 2026 au complexe sportif Jacques VII de Outumaoro à partir de 8h00.**

Article 5 : Lois du jeu

Les règles du jeu seront celles émises par la Fédération Tahitienne de Football.

Les chaussures sont obligatoires.

Le comité organisateur et/ou le jury aura la possibilité de réorganiser et d'adapter le déroulement des rencontres suivant le nombre d'équipes inscrits, les qualifiés, etc...

Article 6 : Tournois

Les matchs seront organisés en tournoi ELIMINATOIRE.

Article 7 : Déroulement des matchs – Points – Arbitrage

Le port du maillot est obligatoire pour tous les joueurs. Dans le cas contraire, le joueur ne sera pas autorisé à jouer le match.

La durée des matchs : à définir selon le nombre d'équipe engagé

- Si l'équipe ne se présente pas sur le terrain 5 minutes après la fin du match précédent, l'équipe sera considérée comme forfait.
- 2 mi-temps de 10 minutes ;
 - 1 temps mort par mi-temps de 1 min avec arrêt chrono et 5 min pour le changement de terrain.

Les arbitres :

- Toutes équipes doivent OBLIGATOIREMENT fournir 2 arbitres dont 1 pointeur qui sera à la table avec le comité organisateur.

Article 8 : Modification du présent règlement

Le comité organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement en fonction du nombre d'équipe participante, des infrastructures disponibles, de la période des tournois, etc.... Il devra en informer 7 jours avant l'organisation de la journée, les différentes associations et équipes participantes.